



Pièces de Déclaration du conjoint et de l'enfant (Allocation Familiale).

Déclaration d'un conjoint :

- 02 copies de la CIN de l'intéressé légalisées
- 02 copies de la CIN du conjoint légalisées
- 02 copies de l'acte de mariage légalisées
- 02 Attestation de travail et de salaire du conjoint **ou** Attestation de non travail du conjoint.

Déclaration de l'enfant au profit de l'homme (père) :

- 02 Extraits d'acte de naissance de l'enfant
- 02 Certificats de vie collectifs
- 02 Copie de la CIN du conjoint légalisé
- 02 Attestation de travail et de salaire du conjoint **ou** Attestation de non travail du conjoint

Déclaration de l'enfant au profit de la femme (mère) :

- 02 copies de la CIN de l'intéressé légalisées.
- 02 copies de la CIN du conjoint légalisées.
- 02 copies de l'acte de mariage légalisées.
- 02 Attestation de non travail du conjoint.
- 02 Extraits d'acte de naissance de l'enfant.
- 02 Certificats de vie collectifs.
- Déclaration sur l'honneur **de la femme** attestant que le conjoint ne bénéficie pas des AF.
- Attestation de non immatriculation à la CNSS **OU** de non bénéfice.



Déclaration de l'enfant au profit de la femme Divorcé

« Cas de non travail de l'ex-époux »

- 02 copies de la CIN de l'intéressé légalisées
- 02 copies de la CIN du l'ex-époux légalisées
- 02 copies de l'acte de **Divorce** légalisées
- 02 Extraits d'acte de naissance de l'enfant
- 02 Certificats de vie collectifs
- Déclaration sur l'honneur de non bénéfice des AF
- Attestation de non immatriculation à la CNSS OU de non bénéfice

Déclaration de l'enfant au profit de la femme Divorcé

« Cas de travail de l'ex-époux »

- 02 copies de la CIN de l'intéressé légalisées
- 02 copies de la CIN du l'ex-époux légalisées
- 02 copies de l'acte de **Divorce** légalisées
- 02 Extraits d'acte de naissance de l'enfant
- 02 Certificats de vie collectifs
- 02 Jugement de droit de bénéfice des allocations familiales (**Prélèvement à la source**).

Déclaration de divorce :

- 02 actes de divorce

Décès de conjoint/enfant :

- 02 Extrait de décès

Changement de nom ou de prénom :

- 02 Décret ou jugement portant le nouveau nom ou prénom
- 02 Extrait d'acte de naissance
- 02 CIN